

n°150

Janvier
2020

BOIS & FORÊTS de Normandie

Bulletin trimestriel d'information des propriétaires forestiers de Normandie



4

DOSSIER
La mécanisation
en forêt

8

TÉMOIGNAGE
Rencontre avec
Pierre CRÉTÉ

11

FICHE TECHNIQUE
Le petit matériel
indispensable
du forestier



Éditorial

Sommaire

- 2 Éditorial**
- 3 Brèves**
- 4 Dossier :**
La mécanisation en forêt
- 8 Témoignage :**
Pierre CRÉTÉ,
pépiniériste et entrepreneur
de travaux forestiers
- 9 Zoom sur... :**
Agenda 2020 des réunions
forestières
- 10 Partenaires :**
Le projet RAISON
- 11 Fiche technique n°150 :**
Le petit matériel
indispensable à tout
propriétaire forestier

Afin d'améliorer la productivité d'une part, la sécurité et les conditions de travail des intervenants d'autre part, les forestiers ont pu constater depuis quelques dizaines d'années le développement de la mécanisation de certaines interventions sylvicoles, comme l'abattage et le débardage.

Cette mécanisation ne concerne pas uniquement les opérations d'exploitation, mais également les phases de renouvellement au travers notamment des travaux préparatoires au reboisement, voire directement de plantation. Vous pourrez le découvrir à travers la lecture du "dossier" de ce numéro.

Si, dans la plupart des cas, cette mécanisation peut être considérée comme un progrès, elle doit toutefois inciter à la prudence et au bon sens.

Ainsi, nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la préservation physique des sols, surtout au regard des hivers pluvieux et doux que nous avons connus ces dernières années. Sur la plupart des terrains, particulièrement en contexte limoneux, l'installation et le respect des cloisonnements d'exploitation restent primordiaux pour éviter des dégâts irréversibles de tassement des sols et il ne faut pas hésiter à stopper le chantier si les conditions trop défavorables le nécessitent.

La matérialisation et l'installation de ces cloisonnements ainsi que le suivi de chantier peuvent être effectués par un professionnel de la gestion forestière. N'hésitez pas à faire appel à l'un d'eux, d'autant plus que la Région Normandie a mis en place très récemment une aide au conseil stratégique forestier dont vous trouverez les caractéristiques dans l'imprimé joint à ce "Bois-&Forêts de Normandie".

Bonne lecture !

Xavier MORVAN
Directeur des CRPF Normandie et Hauts-de-France



BOIS & FORÊTS de Normandie

Directeur de la publication :
Xavier MORVAN

Responsables de la rédaction :
Nicolas LORIQUE et Jean-Baptiste REBOUL

Trimestriel gratuit édité à 14 000 exemplaires
par le CRPF Normandie

Dépôt légal : 01/2020
N°ISSN : 2490-6816

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DE NORMANDIE
Cap Madrillet - Bât. B
125 avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. : 02 35 12 25 80
Courriel à : normandie@crpf.fr
Site internet : www.normandie.cnpf.fr

Crédits photos de couverture de haut en bas
et de gauche à droite : Jérôme Rosa © CNPF ;
F-X Valengin © CNPF ; Sylvain Gaudin © CNPF

*Avec la participation financière
de la Région Normandie
et du Fonds européen agricole
pour le développement rural.*



Aides à l'investissement forestier : nouveaux appels à projets 2020



Mouvement de personnel au sein du CRPF de Normandie

Après plusieurs années passées au sein du CRPF de Normandie, Romain MANI, Ingénieur forestier, nous a quittés fin décembre 2019 pour rejoindre Professions-Bois (www.professionsbois.com), l'interprofession de la filière forêt-bois de Normandie. Il y occupe dorénavant le poste de chargé de mission "Amont - Bois énergie". Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions !

Pierre GAUTHIER, jusqu'à présent chargé de mission sur les projets AMI Dynamic Bois, reprend les missions de Romain sur le projet RAISON (cf. page "Partenaires").

La Région Normandie a lancé deux appels à projets à destination des propriétaires forestiers privés : l'un pour le renouvellement des peuplements en impasse sylvicole ou à faible valeur économique, l'autre pour l'amélioration de la desserte forestière.

La date butoir pour ces deux appels à projets est fixée au **9 mars 2020**.

Il est important d'en profiter dès maintenant car la reconduction de ces aides pour les années à venir reste incertaine.

En effet, le maintien de ces dispositifs dépend principalement des niveaux de consommation des enveloppes et ces dernières ne sont malheureusement pas entièrement mobilisées à l'heure actuelle.

Les documents sont consultables et téléchargeables depuis le site internet de la Région.

→ Pour le renouvellement des peuplements en impasse sylvicole ou à faible valeur économique :

<https://aides.normandie.fr/renouvellement-des-peuplements-pauvres-ou-faible-valeur-economique>

→ Pour l'amélioration de la desserte forestière :

<https://aides.normandie.fr/soutien-lame-lioration-de-la-desserte-forestiere>

Les services instructeurs en DDT/M sont à votre disposition pour toute demande d'information sur ces deux dispositifs (coordonnées dans les appels à projets).

Pour les mêmes mesures, deux autres appels à projets devraient être ouverts sur la période du 8 juin au 2 septembre 2020 (**sous réserve de crédits restants à la suite du premier appel à projet**).

Équilibre forêt-gibier : des outils pour mieux le diagnostiquer et le restaurer

Le CNPF vient d'éditer une nouvelle brochure sur les "Impacts du grand gibier". Cette brochure de 24 pages, largement illustrée, vous donne les clés pour mieux identifier et quantifier les dégâts de gibier en forêt et vous propose quelques pistes pour les limiter.

Elle est disponible sur commande dans la rubrique "librairie" du site "forêt privée française" (www.foretpriveefrancaise.com).

Cette brochure est complémentaire de la plateforme internet "équilibre forêt & gibier" (<https://equilibre-foret-gibier.fr>) qui vous propose notamment, au moyen de courtes vidéos pédagogiques et étape par étape, de tendre vers un meilleur équilibre forêt-gibier, aussi bien lors des phases délicates de renouvellement que sur le long terme.



La mécanisation en forêt

Préalable à la mécanisation

Le passage plus fréquent d'engins induit par le développement de la mécanisation peut provoquer des tassements de sols difficilement réversibles. En fonction des caractéristiques du sol (texture, taux d'humidité), un engin peut causer 80 % des dégâts liés au tassement dès le premier passage ! Il est donc plus pertinent de concentrer le passage des machines sur une surface réduite plutôt que de circuler partout dans la parcelle. Cette tendance a conduit les gestionnaires, le CRPF, la certification PEFC à inciter à la création de cloisonnements. Il est donc important d'insister sur cet aspect : le développement de la mécanisation ne peut se mettre en place qu'avec un réseau de cloisonnements.

On distingue :

→ Les cloisonnements sylvicoles dans les peuplements jeunes issus de plantations ou de régénérations ; régulièrement implantés tous les 4 à 5 m d'axe en axe, les cloisonnements sylvicoles assurent un accès aux jeunes sujets. Largés de 3 m en moyenne, ils sont généralement entretenus alternativement, un an sur deux.

→ Les cloisonnements d'exploitation dans les peuplements au stade de la récolte (éclaircies et coupes). Espacés de 18 à 20 m, ils sont utilisés pour assurer la circulation du matériel de récolte des arbres au moment des éclaircies ou des récoltes définitives. Les bûcherons dirigent les grumes vers les cloisonnements pour faciliter le câblage par les débusqueurs.

L'installation de ce réseau de cloisonnements devra être réfléchi en fonction

des types de peuplements, de la topographie, de la présence éventuelle d'obstacles et de milieux naturels. Il sera organisé vers une ou des places de dépôts où les bois, une fois coupés, seront stockés.

Le propriétaire forestier, soucieux de limiter le tassement des sols, aura intérêt à travailler avec un réseau d'entreprises certifiées PEFC : elles se sont engagées au respect d'un cahier des charges et sont sensibilisées aux risques de tassement du sol.

Il faut aussi souligner l'incidence de la surface des chantiers sur la mécanisation : ces matériels représentent des investissements conséquents pour les entrepreneurs. Pour les grosses machines, les déplacements sont réalisés par des porte-chars. On comprend ainsi mieux les raisons pour lesquelles il est difficile de gérer des petits chantiers d'abattage.



Les dégagements d'arbres d'avenir peuvent aussi être réalisés par des outils montés sur minipelle



Le scarificateur élimine les rhizomes des Fougères et la Ronce

Mécanisation de la plantation

Le plus souvent, la plantation exige un recours important de main-d'œuvre. Dans quelques situations (chantiers importants et principalement résineux), la plantation peut être totalement mécanisée. En revanche, la préparation de la plantation est de plus en plus souvent mécanisée car elle facilite la reprise des plants, accélère leur croissance et limite donc les dégagements. En outre, elle améliore la productivité des planteurs : avec un chantier bien préparé, la mise en terre sera plus rapide et les plants mieux installés se développeront dans de meilleures conditions. **Dans tous les cas de figure, il est essentiel de réaliser les opérations de préparation dans un sol sec, idéalement 3 à 6 mois avant de planter.** Le travail du sol peut aussi permettre de restructurer les sols après le tassement lié au passage des débardeurs et autres matériels. Dans la mesure où les hivers rigoureux ont pratiquement disparu, on ne peut plus compter sur le gel pour assurer la restructuration du sol.

Différents matériels peuvent être utilisés avant plantation :

La tarière : c'est un outil parfois manuel mais plus souvent utilisé derrière le tracteur. Le diamètre et la longueur de la tarière déterminent le diamètre et la profondeur du trou. On a beaucoup reproché à la tarière le lissage des parois du trou : dans des sols limoneux ou limono-argileux et/ou en conditions humides, la rotation rapide provoque ce phénomène qui s'oppose au développement latéral des racines. Pour y remédier, la plupart des professionnels de la plantation disposent de tarière à ailettes : ces ergots, soudés à la périphérie de la spirale, ameublissent le bord du trou et limitent ou évitent le lissage. Elle est régulièrement utilisée pour installer les plançons de peupliers.

La sous-soleuse : c'est un bâti attelé à un tracteur sur lequel sont fixées une ou plusieurs dents verticales rigides.



Les combinés abattage bois énergie récoltent rapidement des volumes importants

Elle décompacte le sol en lignes avec des difficultés d'avancement liées à la présence fréquente de racines. En sol caillouteux, le passage de la sous-soleuse est aussi plus difficile. Comme pour la tarière, certaines sous-soleuses sont équipées d'ailettes latérales. Une intervention sur sol humide est déconseillée.

Les "nouveaux outils" : depuis plus de 20 à 25 ans, Claude BECKER, entrepreneur, a mis au point différents outils assurant le plus souvent un travail localisé ou en ligne : ces outils s'adaptent sur des pelles et des minipelles (de 2,5 t à 6 t) qui permettent l'accès à la très grande majorité des parcelles forestières de nos régions, y compris celles en pente. Ils ameublissent rapidement et en profondeur l'emplacement du futur plant sans bouleverser les horizons du sol. Présentation de quelques-uns des principaux outils :

→ Le sous-soleur multifonction®. Un corps vertical de 60 cm de haut ameublisse le sol après le décapage des couches superficielles du sol réalisé par un "peigne" qui élimine, sur 2 à 3 cm, la couche herbacée superficielle ralentissant la concurrence de cette végétation vis-à-vis du système racinaire des plants fraîchement installés.

→ Le scarificateur réversible® élimine la végétation concurrente en arrachant les rhizomes de Fougère aigle et la

Ronce. Les dents puissantes assurent également un ameublissement du sol sur 60 cm de profondeur. Cet outil est surtout utilisé lorsque l'on est en présence d'une végétation fortement concurrente spécifique comme la Fougère aigle.

→ La pioche-herse® élimine la végétation en surface : les dents verticales ameublissent le sol et enlèvent les rhizomes et stolons. Comme pour le sous-soleur, un "peigne" permet de décaper la végétation sur les premiers centimètres. Cet outil est davantage utilisé pour favoriser l'installation de la régénération naturelle.

Le recours à l'un ou l'autre de ces outils dépend de l'objectif de l'intervention, du type de sol, de sa pierrosité, de l'état du sol avant intervention et de la nature et l'importance de la végétation concurrente.

Pour en savoir plus :

www6.inrae.fr/renfor/Ressources/Fiches-techniques et N°217 Forêt Entreprise

Mécanisation des entretiens

Les dégagements d'interlignes sont réalisés avec un gyrobroyeur : à chaîne pour de la végétation herbacée ou semi-ligneuse et à marteaux pour de la végétation arborée de diamètre jusque

7 cm environ. Dans des situations d'abondance de Chevreuils, voire de Cerfs, mieux vaut éviter de girobroyer trop près de la ligne de plants : ces grands animaux n'apprécient pas de devoir se frayer un chemin jusqu'aux plants dès que la végétation est touffue. Il est important de penser à la largeur de l'interligne avant plantation : elle doit être adaptée à la largeur du gyro-broyeur. Un écartement plus important de l'interligne limite le linéaire d'entretien : avec un espacement de 3 m, le linéaire à parcourir par hectare est de 3 330 m, 2 000 m lorsqu'on écarte les



Les sécateurs électriques facilitent les tailles et élagages

lignes à 5 m (source Forêt Entreprise N°248). De façon assez courante, on alterne les entretiens des interlignes une année sur 2 pour maintenir un accompagnement et limiter les coûts. Sur la ligne, le dégagement reste encore souvent manuel avec un croissant ou semi-manuel avec le recours aux débroussailluses. Des outils existent cependant lorsque l'accompagnement est plus développé. Également mis au point par Claude BECKER, ils permettent de couper ou de casser la végétation concurrente. Le dégagement est indispensable pour ralentir le développement de la végétation concurrente et il faut trouver un équilibre entre le maintien de l'accompagnement et l'élimination de la concurrence.



Le débusqueur permet de diriger l'abattage et de sortir les grumes

En matière de taille et élagage

Les interventions restent majoritairement manuelles ou semi-manuelles. Le développement d'outils électroportatifs permet cependant d'améliorer nettement la productivité des interventions et le confort des utilisateurs. On trouve ainsi des sécateurs électriques et des tronçonneuses électriques ou sur perche. La plupart des batteries assurent une autonomie confortable, proche de la journée. Il est cependant recommandé de les charger la veille pour une utilisation le lendemain. Des nacelles permettent également d'intervenir en hauteur pour les interventions de taille/élagage. Elles équipent plus souvent les entreprises compte tenu de leur coût élevé. Quelques prototypes de

robots élagueurs ont été mis au point sur les résineux : les bois droits avec des branches homogènes facilitent leur travail. Sur plants ou arbres feuillus, c'est plus compliqué car il faut à la fois tailler et élaguer les branches en plusieurs opérations.

Éclaircies et récoltes des arbres adultes

Le métier de bûcheron attire trop peu les jeunes car c'est un métier physique, dangereux, exercé dans des conditions climatiques variées souvent difficiles (pluie, froid, chaleur...) et avec des risques sanitaires croissants (maladie de Lyme, chenilles processionnaires...). Les machines d'abattage ("abatteuses") se sont fortement multipliées pour les éclaircies et récoltes résineuses où les

arbres, assez homogènes, facilitent leur intervention. Idem pour les peupliers dont la mécanisation de la récolte se développe. En peuplement feuillu en revanche, l'abattage mécanisé est moins fréquent au moment de la récolte : les arbres sont souvent plus gros qu'en résineux, de configuration hétérogène et le mode de récolte plus sélectif ne facilite pas le travail des machines. En revanche, pour les éclaircies dans des bois de diamètres inférieurs à 30 cm, de nombreuses machines interviennent désormais. Il s'agit souvent d'automotrices équipées d'un bras de longueur variable qui permettent de couper les arbres depuis le cloisonnement.

Une fois coupés, les produits de coupe sont récupérés depuis le cloisonnement par les engins de débardage, qui les ramènent sur une place de dépôt d'où les bois pourront être acheminés vers les scieries et usines de transformation. Ces opérations de débardage sont réalisées par des porteurs qui, à l'aide d'un grappin, chargent la remorque qu'ils tractent, ou bien encore par des débusqueurs ou skidders à pince ou à câble qui traînent les bois jusqu'au dépôt.

Il existe des machines qui associent les fonctions d'abattage et de débardage. Les bois, souvent de calibres plus petits ou moyens, sont coupés à la base et mis en andains ou chargés dans un berceau placé à l'arrière de l'abatteuse.

L'essor le plus important de la mécanisation concerne la récolte du taillis et du bois de trituration pour des

destinations industrielles (fabrication de panneaux) ou énergétiques (alimentation de chaufferies). Mis en tas, ils sont ensuite broyés avant d'être acheminés jusqu'à une chaufferie assez proche ou évacués entiers pour être broyés *in situ* lorsque les distances à parcourir sont importantes. Devant les difficultés que rencontrent les propriétaires forestiers pour trouver des particuliers, il est probable que de tels chantiers mécanisés de récolte de bois énergie se développent au détriment du bois bûche qui sera de plus en plus récolté par des entreprises spécialisées.

Les risques de tassement par les machines

Conscients des problèmes de tassements des sols liés à l'essor de la mécanisation, les constructeurs ont multiplié les essieux pour répartir la charge. On trouve donc aujourd'hui des matériels équipés jusqu'à 8 essieux, sur roues ou sur chenilles. Lorsque les roues ne portent pas suffisamment (sols ou milieux humides), elles peuvent être équipées de tracks : chaînes qui (comme pour la circulation sur neige) améliorent l'adhérence et la portance des engins. Certains de ces engins sont équipés de chenilles mais la vitesse d'avancement est alors généralement réduite.

Le développement de la mécanisation se heurte néanmoins à un obstacle important : la perception du grand public vis-à-vis de la gestion forestière.

De nombreuses études et enquêtes d'opinions réalisées aussi bien en France qu'en Europe montrent que la production de bois de nos forêts n'est pas perçue comme un aspect important de la gestion forestière. Pour de nombreux citoyens, la forêt reste le dernier endroit où la biodiversité reste préservée et la coupe des arbres, quels que soient les objectifs visés, n'est pas considérée de façon positive.

Dans les forêts périurbaines, la coupe d'arbres est de plus en plus souvent remise en question, de façon encore plus virulente lorsque ce sont des grosses machines qui interviennent : les entrepreneurs font face à des dégradations de leurs matériels. On assiste donc à un dilemme : l'inévitable développement du machinisme accentue la perception négative du public à l'encontre de la gestion forestière.



Les tracks, montés sur les pneus, favorisent l'adhérence et limitent le tassement



Des porteurs sur chenille avec 8 essieux limitent le tassement

Le point de vue d'un entrepreneur

Pierre CRÉTÉ,

Cogérant de la SARL Pépinières CRÉTÉ,
secteur reboisement-travaux sylvicoles



Comment avez-vous suivi le développement de la mécanisation dans votre entreprise ?

Tout d'abord, un bref historique : mon père, Antoine CRÉTÉ, a créé l'entreprise en 1976. C'est un passionné d'arbres et de la forêt en général, le matériel n'était pas sa motivation première. L'évolution de l'entreprise, son développement, l'intérêt de certains salariés pour ce poste, lui ont donné l'envie d'investir dans du matériel. Les premiers investissements ont eu lieu dans les années 90. Avec l'achat d'un tracteur forestier, équipé de gyrobroyeur, de sous-soleuse forestière, le but premier était de réduire la pénibilité. La préparation de terrain facilite les travaux manuels de plantation. Puis, mon frère Clément et moi-même sommes arrivés dans l'entreprise. Nous sommes restés dans une continuité très axée sur le végétal forestier, en utilisant la mécanisation pour faciliter le développement. En plus de réduire la pénibilité, l'investissement en matériel vise à préserver les sols forestiers et aussi améliorer la réussite des reboisements. C'est ainsi qu'en 2006-2008, nous avons commencé à travailler avec des petites pelles (2,8 tonnes) en forêt. Notre but étant de travailler localement, pour préserver l'état des parcelles, les sols, l'écosystème... en favorisant le développement des potets travaillés à la dent multifonction "BECKER", ou au scarificateur.



Le gyrobroyeur est certainement l'outil le plus utilisé avant plantation, puis pour les entretiens

Aujourd'hui, l'usage de ces outils est essentiel avec les aléas climatiques et la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

Ce développement suppose de gros investissements, mais avez-vous gagné en productivité ?

Nous avons davantage gagné en qualité et en confort de travail. Les investissements en matériel forestier sont importants et les entretiens et consommations coûtent cher aussi. Nous cherchons à obtenir un avantage certain pour le plant forestier et le gestionnaire quand nous investissons ou innovons.

Y a-t-il des parties de votre activité où la mécanisation est plus difficile, voire impossible ?

Il est très difficile de mécaniser la plantation proprement dite et la pose des protections. Ces 2 postes sont presque entièrement réalisés manuellement.

Ceci est principalement dû au fait que le milieu forestier est en général accidenté, peu uniforme, contrairement aux terrains agricoles.

Quel est le domaine de votre activité où la mécanisation s'est le plus développée ?

Dans la réalisation de travaux préparatoires en reboisement :

- création de potets travaillés à la dent multifonction montée sur minipelle ;
- travaux de scarificateur pour extraire les rhizomes de fougères.

Dans la réalisation de travaux sylvicoles :
→ dégagement des plants d'avenir "en cheminée" à l'aide du "Sylvacass" monté sur minipelle.

Depuis peu : dans les travaux d'entretien en pépinière, nous remplaçons les travaux de désherbage chimique par du désherbage mécanique et nous avons réduit nos consommations d'herbicides de 90 %.

Agenda des réunions 2020

N°	Date	D*	Organisme	Thème	Lieu (Dép.)
1	sam. 7 mars 2020	J	CETEF Haute-Normandie	Assemblée générale : Aides à la gestion forestière	Bec-Hellouin (27)
2	sam. 14 mars 2020	J	CETEF Normandie Sud	Assemblée générale : Bilan carbone, fonds carbone	A définir (14/50/61)
3	ven. 20 mars 2020	A	CRPF	Gestion d'une petite propriété	Pays d'Auge (14)
4	ven. 27 mars 2020	J	FRANSYLVA 27	Équilibre forêt gibier	Bacqueville (27)
5	sam. 4 avril 2020	J	FRANSYLVA 61	Assemblée générale	A définir (61)
6	ven. 17 avril 2020	J	FRANSYLVA 27 et FRANSYLVA 76	Assemblée générale commune	A définir (27/76)
7	sam. 2 mai 2020	J	FRANSYLVA 14/50	Assemblée générale	A définir (14/50)
8	ven. 15 mai 2020	A	CRPF	Boisement des terres agricoles	Cotentin (50)
9	sam. 16 mai 2020	J	CETEF Haute-Normandie	Choix des essences pour le reboisement	A définir (27/76)
10	mar. 26 mai 2020	A	ANEF	Vente des Bois de l'Association Normande des Experts forestiers	La Ferté-Fresnel (61)
11	Juin 2020 (date à définir)	A	CRPF	La sylviculture du Chêne	Perche/Pays d'Ouche (61)
12	ven. 5 juin 2020	A	CRPF	Renouvellement, choix des essences, suivi des jeunes peuplements	La Houssaye-Béranger (76)
13	ven. 12 juin 2020	J	CETEF Normandie Sud	Douglas en cycle long Eau et forêt (loi sur l'eau)	Région de Flers (61)
14	Septembre 2020 (date à définir)	A	CRPF	Suivi et entretien des jeunes peuplements	Secteur Evreux (27)
15	Octobre 2020 (date à définir)	A	CRPF	L'organisation d'un chantier d'exploitation forestière	Est Calvados (14)
16	ven. 9 octobre 2020	J	CETEF Normandie Sud	Impacts du grand gibier : comment les identifier, les quantifier, les limiter	A définir (14/50/61)
17	ven. 9 octobre 2020	A	CRPF	Les éclaircies	Vexin (27)
18	ven. 23 octobre 2020	A	CRPF	Gestion d'une petite propriété	Bocage Normand/Hautes collines de Normandie (61)
19	Novembre 2020 (date à définir)	A	CRPF	Quelles essences tester face au changement climatique	Roumare (76)
20	ven. 6 novembre 2020	J	CETEF Normandie Sud	Visite d'une menuiserie	Coutances (50)
21	sam. 7 novembre 2020	J	CETEF Haute-Normandie	Gestion irrégulière : quels itinéraires pour nos mélanges futaie taillis à base de Chêne	A définir (27/76)

* A : après-midi / J : journée

Voyage INTERCETEF en Suisse du 07/09/2020 au 11/09/2020



Les réunions CRPF : conviviales, gratuites et ouvertes à tous

→ Réunions CRPF : elles sont gratuites et accessibles à tous !

→ Assemblées générales des syndicats des forestiers privés (FRANSYLVA) : les adhérents sont invités par courrier.

→ Les Centres d'Études Techniques et d'Expérimentations Forestières : chaque CETEF convie ses membres. Mais si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous inscrire ponctuellement pour une réunion.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet du CRPF de Normandie (rubrique "Information technique -> Réunions forestières") pour y retrouver les différentes invitations et vous inscrire aux réunions : <https://normandie.cnpf.fr/n/reunions-forestieres/n:1684>

COUPON À RETOURNER

CRPF de Normandie - Cap Madrillet - Bât. B - 125 avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY Cedex
Tél. : 02 35 12 25 80 - E-mail : normandie@crpf.fr

Retournez ce coupon ou un mail, en indiquant les numéros des réunions auxquelles vous souhaitez être invités

Nom : _____

Commune de votre forêt : _____

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir abordés lors des réunions 2020-2021 ou dans le *Bois-&Forêts de Normandie* ?

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro des réunions : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Le projet RAISON

Tester de nouvelles essences/provenances et techniques sylvicoles, une nécessité pour anticiper les effets du changement climatique



Futaie de Séquoia toujours vert de 24 ans

La sécheresse printanière et les canicules estivales de 2019 nous l'ont (encore) montré, les effets du changement climatique se font d'ores et déjà sentir. Son impact est visible dans notre vie quotidienne, mais aussi sur certains peuplements forestiers, comme en témoignent des mortalités élevées dans de jeunes plantations, des dépérissements d'arbres adultes, ou encore la prolifération de certains insectes ravageurs. Pour permettre à nos forêts de continuer à jouer à long terme leurs rôles social, environnemental et économique, les propriétaires forestiers et leurs gestionnaires devront adapter leurs pratiques par endroits. Compte tenu de la longueur du cycle forestier et de la rapidité du changement climatique, l'anticipation sera un facteur essentiel de réussite.

Elle implique notamment :

- l'amélioration des connaissances sur de "nouvelles" essences ou provenances, qui pourraient être mieux adaptées aux futures conditions climatiques normandes, tout en fournissant un bois de qualité pour la filière et en préservant les aménités liées à la forêt (paysage, biodiversité, etc.) ;
- le test en conditions réelles de ces "nouvelles" essences ou provenances dans nos forêts normandes ;
- l'amélioration et l'adaptation des techniques sylvicoles, afin d'atténuer les risques liés au climat, aux pathogènes et aux aléas tels que les tempêtes.

Le **CRPF de Normandie**, le **CETEF Normandie Sud** et leurs partenaires de la forêt privée s'associent dans le cadre du projet RAISON, soutenu financièrement par la Région Normandie et l'Union Européenne. Ce projet a notamment pour objectif de renforcer le réseau expérimental sur l'adaptation au changement climatique. Il est pour cela essentiel :

- de connaître les forêts où des essences "atypiques"* ont été introduites, afin d'étudier et caractériser ces peuplements,
- d'accompagner l'installation de plantations tests chez des propriétaires privés, avec de "nouvelles" essences, qui seront suivies à l'aide d'un protocole d'expérimentation nationale.

* Liste non exhaustive d'essences pouvant être considérées comme atypiques en Normandie : Chêne pubescent et autres chênes méditerranéens, Aulne à feuilles en cœur, Cormier, Tulipier de Virginie, Nothofagus, Cèdre de l'Atlas, Séquoia toujours vert, Thuya géant, Douglas de Californie, Pin maritime, Pin taeda, Sapin de Nordmann, Cyprès de Lawson, Cryptoméria du Japon, Tsuga hétérophylle...

Toutes ces essences comme le Tsuga hétérophylle ne sont pas résistantes au changement climatique !

À ce titre, les propriétaires forestiers normands, dont la propriété dispose d'un Document de Gestion Durable indiquant la présence d'essences "atypiques", ont été contactés en fin d'année 2019.

Cet article est donc l'occasion pour le CRPF de s'adresser à l'ensemble des propriétaires.

Que vous soyez propriétaire de 4, 25 ou 100 ha, si vous n'avez pas été contacté par le CRPF mais que vous êtes concerné par l'une ou plusieurs des affirmations suivantes :

→ J'ai déjà planté des essences "atypiques"* dans mon bois ou j'envisage de le faire.

→ J'ai des projets de plantation et je serai intéressé pour mettre en place de nouvelles essences ou provenances dans ma propriété.

Informez-en le CRPF ou votre gestionnaire !

Nous étudierons le contexte de votre projet pour voir s'il est possible de vous accompagner techniquement dans sa mise en œuvre. Dans le cas où vous souhaitez signaler la présence d'essences "atypiques" dans vos bois, il vous est possible de remplir le questionnaire disponible sur le site du CRPF de Normandie à l'adresse suivante : <https://normandie.cnpf.fr/n/projet-raison/n:3803>

DEVENEZ ACTEUR DE LA PRÉSERVATION DE NOS FORÊTS POUR DEMAIN ! IL FAUT AGIR DÈS À PRÉSENT.



Le projet RAISON bénéficie du soutien financier de la Région Normandie et du FEADER

Contacts au CRPF de Normandie :

Pierre GAUTHIER, Ingénieur forestier, Chargé de mission expérimentation forestière - pierre.gauthier@crpf.fr - 02 35 12 45 65

Jean-Baptiste REBOUL, Ingénieur forestier, Chargé du Développement et de la vulgarisation - jean-baptiste.reboul@crpf.fr - 02 35 12 45 62